

DEMANDE DE PRET D'UNE SALLE MUNICIPALE PAR UNE ASSOCIATION OU PAR UN PARTICULIER

Nom Prénom.....
 Représentant Association.....
 Adresse personnelle..... Tél

OBJET UTILISATION.....
 DATE UTILISATION.....
 NBRE DE PERSONNES.....
 DUREE PREVISIBLE OCCUPATION de..... à.....

SALLE DEMANDEE (cocher la case)

Espace Jacques ESTEREL Place de la Soierie	Salle André JAMET Allée du 8 mai 1945
---	--

*l'avis de l'Association gestionnaire des locaux sera préalablement requis à l'initiative de la collectivité.

Je soussigné, M.....

1°) reconnais avoir pris connaissance du règlement de la salle ou à défaut des consignes particulières relatives à sa mise à ma disposition et m'engage à les faire respecter,

2°) m'engage à remettre deux chèques caution dans les 8 jours suivant l'acceptation de la réservation de la salle, suivant le tarif en vigueur, à l'ordre de M. le Receveur Municipal pour la réservation et la location de cet équipement municipal,

3°) m'engage à assurer toutes les formalités nécessaires concernant la réglementation sur les débits de boissons et autorisation sur la lutte contre le bruit.
Les feux d'artifice sont interdits sans autorisation municipale.

4°) à signaler et faire respecter par les co-organisateurs (sonorisateur/animateur/orchestre) les conditions de mise à disposition de la salle.

5°) sollicite le nettoyage de la salle et m'engage à payer les frais correspondants (facultatif, à rayer éventuellement)

Fait à Bourg Argental, le.....
 Mention lu et approuvé

DECISION DE PRET

La salle..... sera mise à votre disposition aux conditions suivantes :

- **Remise des clefs et état des lieux sur place le :**

..... à

- **Restitution des clefs et état des lieux sur place le :**

..... à.....

- **Chèques Caution :** OUI – NON

Montant pour la location de la salle :..... €

Montant pour le nettoyage :..... €

(caution forfaitaire retenue si ménage insuffisant constaté lors de l'état des lieux)

- **Tarif en vigueur :**

GRATUIT

PAYANT

Prix salle €

Prix vaisselle €

Prix nettoyage €

TOTAL : €

Fait à Bourg Argental, le.....
 Le Maire,